



Grand Conseil
Secrétariat général
Pl. du Château 6
1014 Lausanne

Interpellation

(formulaire de dépôt)

A remplir par le Secrétariat du Grand Conseil

N° de tiré à part : 13-INT-164

Déposé le : 26.09.13

Scanné le : _____

Art. 115 et 116 LGC L'interpellation est une demande d'explications ou de précisions adressée au CE sur un fait du gouvernement ou de son administration. Elle porte sur une compétence propre ou déléguée du CE et peut être développée oralement devant le GC. Les questions qu'elle contient sont exprimées de telle manière que le CE puisse y répondre et sont suffisamment précises pour qu'une réponse courte y soit apportée dans le délai légal (attention : ne pas demander un rapport, auquel cas il s'agit d'un postulat).

Délai de réponse dès le renvoi au CE : trois mois.

Titre de l'interpellation

A l'aide sociale et en possession d'un ou plusieurs chiens !?

Texte déposé

Cela fait de nombreuses années que je suis interpellée par la vision de chiens qui me semblent être négligés tant par l'aspect physique que ces animaux présentent que par la manière dont ils sont traités, notamment, verbalement sur la voie publique.

Tout en étant consciente du bienfait que peut représenter la compagnie d'un animal domestique pour des personnes fragilisées je me pose tout de même la question de la capacité de ces personnes, parfois vivant en marge de la société, à prendre soin d'un animal quand elles n'arrivent déjà pas à s'assumer et à prendre soin de leur propre vie ou de leur santé.

En effet, nombre d'entre elles s'entourent de plusieurs chiens, chats ou autre et ceci au détriment de leur qualité de vie.

Afin de pouvoir faire les vaccinations de base, de suivre les cours pour chiens au caractère potentiellement dangereux ou non ou d'assurer la nourriture, cette catégorie de détenteurs d'animaux est prête à se sacrifier d'une manière exagérée et irresponsable ou alors et c'est peut-être le pire de négliger l'animal.

Ce qui m'interpelle dans tout cela concerne l'exonération de l'impôt cantonal, total ou partiel car j'ai appris récemment que nombre de marginaux possédaient des chiens et qu'il semblerait que pour cela ils touchent quelque argent pour leur entretien.

Merci d'envoyer une copie à la boîte mail du Bulletin :
bulletin.grandconseil@vd.ch

Aussi, afin d'éclaircir cette situation nébuleuse, je souhaite poser les questions suivantes au Conseil d'Etat :

- 1) Combien de chiens bénéficient d'une exonération fiscale, totale ou partielle, de l'impôt cantonal sur les chiens ?
- 2) Quels en sont les types de bénéficiaires et combien par type (marginaux, toxicodépendants, AI, RI etc) ?
- 3) Les soins vétérinaires tels que les vaccinations, opérations ou soins généraux sont-t-ils pris en charge d'une manière ou d'une autre par l'Etat ?
- 4) Y a-t-il un contrôle, notamment par des factures de ces éventuelles prises en charge ?
- 5) Est-il exact que des personnes de type marginale touchent aussi un "pécule " pour nourrir leurs animaux et si oui quel est le montant annuel par animal ?
- 6) Y a-t-il une limitation du nombre d'animaux par détenteur qui bénéficient d'une exonération, totale ou partielle, de l'impôt cantonal sur les chiens ?
- 7) Est-ce que la loi sur la protection des animaux est appliquée ou se retranche-t-on derrière l'avis, peut-être philanthropique, que posséder un animal est un bien-être pour le détenteur, peut-être au mépris du bien-être de l'animal ?

Je remercie le Conseil d'Etat pour sa réponse dans les temps mais en souhaitant que celle-ci puisse venir avant l'étude de la nouvelle loi sur la Police des chiens.

Commentaire(s)

Conclusions

Souhaite développer



Ne souhaite pas développer



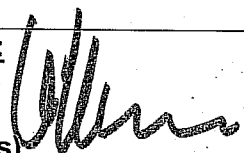
Nom et prénom de l'auteur :

Hurni Véronique

Nom(s) et prénom(s) du (des) consort(s) :

Signature :

Signature(s) :



Prilly, le 24 septembre 2013

Liste des députés signataires – état au 3 septembre 2013

Aellen Catherine	Chappuis Laurent	Duvoisin Ginette
Ansermet Jacques	Cherbuin Amélie	Epars Olivier
Apothéloz Stéphanie	Chevalley Christine	Favez Jean-Michel
Attinger Doepper Claire	Chevalley Isabelle	Favrod Pierre-Alain
Aubert Mireille	Chollet Jean-Luc	Ferrari Yves
Baehler Bech Anne	Chollet Jean-Marc	Freymond Cantone Fabienne
Baillif Laurent	Christen Jérôme	Gander Hugues
Bally Alexis	Christin Dominique-Ella	Genton Jean-Marc
Bendahan Samuel	Collet Michel	Germain Philippe
Berthoud Alexandre	Cornamusaz Philippe	Glauser Alice
Bezençon Jean-Luc	Courdesse Régis	Glauser Nicolas
Blanc Mathieu	Creteigny Gérald	Golaz Olivier
Bolay Guy-Philippe	Creteigny Laurence	Grandjean Pierre
Bonny Dominique-Richard	Crottaz Brigitte	Grobéty Philippe
Borloz Frédéric	De Montmolin Martial	Grognoz Frédéric
Bory Marc-André	Debluè François	Guignard Pierre
Brélaz Daniel	Démétriadès Alexandre	Haldy Jacques
Brélaz François	Desmeules Michel	Haury Jacques-André
Buffat Marc-Olivier	Despot Fabienne	Hurni Véronique
Buffat Michaël	Devaud Grégory	Induni Valérie
Butera Sonya	Divorne Didier	Jaquet-Berger Christiane
Cachin Jean-François	Dolivo Jean-Michel	Jaquier Rémy
Calpini Christa	Ducommun Philippe	Jobin Philippe
Capt Gloria	Dupontet Aline	Jungclaus Delarze Suzanne
Chapalay Albert	Durussel José	Kappeler Hans Rudolf

Liste des députés signataires – état au 3 septembre 2013

Kernen Olivier	Nicolet Jean-Marc	Schaller Graziella
Kunze Christian	Oran Marc	Schobinger Bastien
Labouchère Catherine	Papilloud Anne	Schwaar Valérie
Lachat Patricia	Payot François	Schwab Claude
Luisier Christelle	Pernoud Pierre-André	Sonnay Eric
Mahaim Raphaël	Perrin Jacques	Sordet Jean-Marc
Maillefer Denis-Olivier	Pidoux Jean-Yves	Surer Jean-Marie
Manzini Pascale	Pillonel Cédric	Thuillard Jean-François
Marion Axel	Podio Sylvie	Tosato Oscar
Martinet Philippe	Probst Delphine	Treboux Maurice
Mattenberger Nicolas	Randin Philippe	Trolliet Daniel
Matter Claude	Rapaz Pierre-Yves	Tschopp Jean
Mayor Olivier	Ravenel Yves	Uffer Filip
Meinenberger Daniel	Renaud Michel	Vallat Patrick
Meldem Martine	Rey-Marion Alliette	Venezelos Vassilis
Melly Serge	Rezso Stéphane	Voiblet Claude-Alain
Meyer Roxanne	Riesen Werner	Volet Pierre
Miéville Michel	Rochat Nicolas	Vuarnoz Annick
Modoux Philippe	Romano Myriam	Vuillemin Philippe
Mojon Gérard	Roulet Catherine	Weber-Jobé Monique
Montangero Stéphane	Roulet-Grin Pierrette	Wehrli Laurent
Mossi Michele	Rubattel Denis	Wüthrich Andreas
Neiryneck Jacques	Ruch Daniel	Wyssa Claudine
Neyroud Maurice	Ruiz Rebecca	Yersin Jean-Robert
Nicolet Jacques	Rydlö Alexandre	Züger Eric